

**Jean Samuel GUISAN, *Le Vaudois des terres noyées: ingénieur à la Guiane française 1777-1791*, Lausanne: Éditions d'En bas/Matoury: Ibis Rouge Éditions, 2012. Texte préfacé, introduit et annoté par Olivier PAVILLON, Yannick LE ROUX et Kristen SARGE, avec une contribution de Gilbert COUTAZ et une postface d'Eunice RICHARDS-PILLOT, 340 p.**

Depuis un peu plus d'une décennie, on assiste en Suisse à un intérêt grandissant pour le rôle joué par certaines familles ou individus de notre pays dans l'histoire coloniale européenne. C'est donc avec un intérêt particulier, voire avec grand profit, qu'on lira les *Mémoires* de Jean Samuel Guisan (1740-1801).

Issu d'une famille désargentée d'Avenches, où il est né, autodidacte aux intérêts multiples, Jean Samuel Guisan devient en 1769 planteur chez son oncle au Surinam, alors colonie hollandaise. Il passe en 1777 en Guyane française où il est nommé, grâce à l'amitié que lui porte Pierre Victor Malouet (1740-1814), l'ordonnateur de la colonie, «ingénieur en chef pour la partie hydraulique» et capitaine d'infanterie.

Dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, la Guyane française affronte des difficultés insurmontables: une nature impénétrable, un climat hostile et une faible population rendent toute entreprise hasardeuse. Les investissements sont rares et la plupart des projets économiques d'envergure sont voués à l'échec. La petite société européenne locale vit quant à elle dans une léthargie qui ne facilite pas le succès. Quand l'ordonnateur Malouet arrive en Guyane, en 1776, il a pour projet de tirer la colonie de son néant et d'en faire enfin «un objet d'utilité pour la Métropole», c'est-à-dire une colonie rentable. Entre autres défis, il souhaite encourager

la spéculation en créant de nouveaux établissements agraires dans les « terres basses », ces terres marécageuses de la côte guyanaise. L'idée est d'importer dans la colonie les techniques de « dessèchement » (poldérisation) qui avaient si bien réussi au Surinam voisin et que Guisan maîtrisait parfaitement. C'est ainsi que le Vaudois devient le maître d'œuvre de cette nouvelle politique, avec l'appui bienveillant de Malouet.

Personnage intègre et volontaire, inlassable travailleur, Guisan administre plusieurs projets d'aménagement, mène de multiples explorations hydrographiques, dessine des plans et dirige lui-même les chantiers de construction ; il entretient une correspondance abondante avec les différents ordonnateurs en poste et avec le ministère des Colonies. L'homme, qui a le sens de la méthode et du travail bien fait, cherche des solutions pragmatiques à chacun des problèmes causés par les terres inondées ; curieux de tout, il se passionne pour l'agriculture, l'agronomie, la pédologie, l'hydrologie, se lance dans des expériences scientifiques improbables et se pique de philosophie (il est qualifié d'« observateur et philosophe »). Jean Samuel Guisan est sans aucun doute un pur produit des Lumières. Parmi les nombreux travaux à mettre à son crédit, on peut citer l'établissement d'Approuague, la création de l'épicerie royale La Gabrielle (dédiée notamment à la culture du clou de girofle) et le canal de Kaw. La mission de Guisan ne va cependant pas sans mal : pendant les quatorze années passées en Guyane, le Vaudois est souvent en proie à la jalousie et à la malveillance de sa hiérarchie. Enfin, en 1791, les soubresauts de la Révolution ayant atteint la colonie, les conditions se dégradent sensiblement et l'ingénieur décide de regagner la Suisse. Un peu plus tard, en 1794, la désorganisation et l'abolition de l'esclavage provoquent l'effondrement économique du territoire. Malgré ces différentes péripéties, les travaux du Vaudois, par leur nombre et leur importance, ont profondément marqué l'histoire de la Guyane ; l'ingénieur laisse d'ailleurs dans la région un souvenir lumineux, au point qu'on donnera plus tard son nom à un établissement (Guisanbourg).

Les souvenirs de Jean Samuel Guisan, restés inédits jusqu'ici, ont été écrits à l'attention de ses deux fils et n'étaient à l'origine pas destinés à être publiés. Terminés par Guisan en avril 1797, ils couvrent une grande partie de la vie du personnage, de sa jeunesse à Avenches au retour dans le Pays de Vaud ; le texte se révèle être une source irremplaçable sur la Guyane au XVIII<sup>e</sup> siècle et permet une immersion étonnante dans l'entreprise coloniale française, un système dont le principal but reste la spéculation, la mise en valeur et l'exploitation des terres, l'augmentation de leur rendement et la gestion très rationnelle des ressources (dont on attend naturellement un retour sur investissement). Ces Mémoires montrent également les difficultés importantes que rencontrent les Européens outre-mer, à commencer par la forte mortalité, le problème du financement et le manque chronique de main-d'œuvre.

En toile de fond se profile la question lancinante de l'esclavage, omniprésent puisque sur lui repose l'entier du système colonial. À une époque où le débat sur l'abolition est déjà engagé (on songe notamment à la Société des Amis des Noirs, créée en 1788, ainsi qu'aux joutes par pamphlets interposés qui opposent Malouet et Condorcet), l'opinion de Guisan sur le sujet est attendue avec intérêt : étant lui-même proche des milieux esclavagistes ainsi qu'un gros employeur d'esclaves, l'ingénieur ne critique pour ainsi dire jamais le système, même s'il en dénonce parfois les abus : d'un naturel plutôt ouvert et bienveillant, l'homme ne semble pas totalement opposé, surtout vers la fin de sa vie, à l'idée d'une abolition.

Les Mémoires sont précédés par une importante partie critique comprenant une introduction bienvenue d'Olivier Pavillon et trois autres contributions : Gilbert Coutaz se penche tout d'abord sur l'historiographie de Jean Samuel Guisan et rappelle opportunément la biographie du personnage déjà publiée par Charles Eynard en 1844. Il évoque ensuite l'histoire du manuscrit déposé aux Archives cantonales vaudoises depuis 1981. Yannick Le Roux et Kristen Sarge replacent quant à eux l'œuvre de Guisan dans le contexte guyanais. Ces deux articles sont importants car ils donnent au lecteur toutes les informations utiles sur la colonie française au XVIII<sup>e</sup> siècle et permettent une bonne mise en perspective, que ce soit de la question de l'aménagement des terres basses ou celle de l'esclavage. L'ouvrage, annoté et abondamment commenté, est enfin enrichi d'un cahier d'illustrations et de plusieurs documents d'archives en annexes.